

HÉNIN-BEAUMONT **C'EST VOUS!**

DÉPÔTS SAUVAGES :

**NOTRE VILLE N'EST PAS
UNE POUBELLE!**

**VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES**



NOUVEAUTÉ :
PROTECTION
DE L'HABITATION

VELUX
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT

RGE
QUALIBAT

FABRICATION
FRANÇAISE

FACILITÉS
DE PAIEMENT

f Le Volet Heninois

Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES

Ouvert du lundi au vendredi 8 h 30-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

DEVIS
GRATUIT

03 21 20 06 09

www.levolet-heninois-ouvertures.com



COMPLEXE MULTI LOISIRS

VIBREZ CELEBREZ ENSEMBLE.

TEAM-SQUARE.FR



FAIRE GAGNER LE CIVISME, PARTOUT !

La mort tragique du maire de Signes Jean-Mathieu Michel, il y a trois mois, dans l'exercice de ses fonctions au moment où il faisait cesser un dépôt sauvage, a mis en lumière un problème de société qui se développe partout en France.

L'enjeu de ces déchets abandonnés par facilité au bord de la route, sur un terrain ou, pire, sur un lieu public, est désormais connu de tous.

À l'heure où l'individualisme a tendance à prendre le pas sur nos valeurs collectives et sur les règles de vie en communauté, nous nous devons de montrer l'exemple en faisant gagner le civisme, partout dans notre ville.

Cela implique de réaliser un travail sur nous-mêmes, sur l'utilisation que nous faisons des produits et sur la façon dont nous trions nos déchets.

Alors que nous avons deux déchetteries facilement accessibles, l'une à Hénin-Beaumont, rue Pierre Brossolette, et l'autre à

Courrières, rue Raoul Briquet, certains, malgré tout très peu nombreux, font le choix de polluer notre ville. Une attitude scandaleuse, envers laquelle il ne peut y avoir la moindre tolérance.

Notre devoir est de faire le maximum pour lutter contre ces incivilités. C'est pourquoi les personnes commettant de tels faits seront verbalisées ; la Ville d'Hénin-Beaumont se réserve le droit, le cas échéant, de porter plainte et d'engager des poursuites.

Fervente défenseuse de l'environnement, de notre cadre de vie, et des valeurs de respect d'autrui qui fondent notre société, la Municipalité continuera à se battre pour que les dépôts sauvages soient définitivement éradiqués de notre ville. Soyons exemplaires !

Steeve Briois,
Votre Maire



DÉPÔTS SAUVAGES

NOTRE VILLE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est un site inapproprié sur lequel des déchets ont été abandonnés de manière illégale par des particuliers ou des professionnels, alors même que les poubelles et les déchèteries permettent à chacun de se débarrasser légalement de ses déchets.

Rappel des obligations en la matière

L'Agglomération d'Hénin-Carvin met à disposition pour chaque habitant ou commerce un conteneur bordeaux pour les ordures ménagères et un conteneur jaune pour les matériaux recyclables. L'utilisation de ces équipements est **obligatoire**.

Pour ceux qui ne disposent pas d'espace pour les conteneurs classiques, un « modulobac » est également disponible.

Les horaires de collecte sont disponibles sur www.agglo-henincarvin.fr rubrique « Vie quoti-

dienne » en indiquant votre rue.

Pour les gros objets, il est **indispensable** de les déposer dans **l'une des déchèteries du secteur** (il en existe une à Hénin-Beaumont, rue Pierre Brossolette, et une à Courrières, rue Raoul Briquet).

Pour les « déchets spéciaux », tels que l'amiante (acceptée seulement par la déchèterie de Courrières), **ils doivent faire obligatoirement l'objet d'un traitement** particulier, réalisé par une entreprise spécialisée, avant le dépôt en déchèterie.

Informations et renseignements - Service Déchets de l'Agglomération : 0 800 313 249 (numéro gratuit)

Dépôts sauvages : ça coûte cher aux contribuables !

En raison d'un manque de civisme d'une infime minorité de personnes, la Ville d'Hénin-Beaumont dépense des centaines de milliers d'euros pour éliminer ces dépôts !

En plus des coûts de mise en déchèterie facturés à la Ville, 4 agents du service Propreté sont affectés à cette mission !

JUSQU'À

€
3.000
D'AMENDE

Quelles sont les sanctions ?

1 / La Mairie met en demeure le responsable d'effectuer l'enlèvement des déchets.

Si ce n'est pas respecté, elle procède à l'exécution des travaux aux frais du responsable (article L541-3 du Code de l'environnement).

2 / La Police municipale adresse au contrevenant une amende et, pour les cas les plus graves, celui-ci est convoqué devant le tribunal de police (articles R633-6, R635-8 et R644-2 du Code pénal).

Des poursuites peuvent être engagées devant le tribunal

Les agents de police municipale et le personnel habilité de la brigade de l'Environnement constatent les faits et infligent directement une amende à son auteur, en cas de flagrance. Le juge du tribunal de police est saisi de l'affaire si l'amende n'est pas payée ou contestée, et décide du montant de celle-ci, qui peut atteindre 450 €, 1 500 € si l'infraction a été réalisée à l'aide d'un véhicule et 3 000 € en cas de récidive.

Les auteurs des faits peuvent être identifiés grâce aux caméras de vidéoprotection, fixes et mobiles, notamment grâce à leur plaque d'immatriculation. La police municipale patrouille régulièrement et intervient sur place en cas de signalement, de jour comme de nuit.



AMENDES ENCOURUES

Abandon de déchets
68€

Dépôt gênant la circulation
135€

Acte commis à l'aide d'un véhicule
1 500 €

Quelle est la durée de vie des déchets ?

MOUCHOIRS  3 mois	PELURES DE FRUITS  6 mois	JOURNAUX  1 an	MÉGOTS DE CIGARETTES  2 ans
CHEWING-GUM  5 ans	CONSERVES  100 ans	SACS PLASTIQUES  400 ans	CANETTES EN ALUMINIUM  1.000 ans
BOUTEILLES EN PLASTIQUE  1.000 ans	CARTOUCHES D'ENCRE  1.000 ans	POLYSTIRÈNE  1.000 ans	VERRE  5.000 ans



Déchets et propreté : comment agir ?

Chaque Français produit en moyenne 573 kg de déchets par an, qui se retrouvent dans des poubelles et conteneurs de tri ainsi qu'en déchetterie.

Cela génère de nombreux impacts sur notre environnement : des émissions de gaz à effet de serre, la consommation ou le gaspillage de matières premières non renouvelables et d'énergie et, parfois, la pollution des sols, de l'eau ou de l'air.

Des solutions existent pour moins jeter :

LES GESTES ÉCOCITOYENS À ADOPTER POUR SAUVER LA PLANÈTE

Sur l'utilisation des produits

- Acheter d'occasion, emprunter ou louer, et faire réparer ses appareils au lieu de les remplacer
- Limiter les produits à usage unique (lingettes, nappes et serviettes en papier...)
- Choisir des produits fiables, réutilisables et réparables, et privilégier les produits ménagers écologiques et biodégradables
- Respecter les doses recommandées (lessive, gel douche, shampoing...)
- Limiter les piles et préférer des piles rechargeables
- Utiliser le papier avec modération et limiter les emballages



Pour la consommation des aliments

- Réduire le gaspillage alimentaire en faisant le point sur ce qu'il reste dans le réfrigérateur avant de faire les courses et vérifier lors de celles-ci les dates de péremption des produits frais afin d'adapter la quantité à ses besoins
- Veiller à la bonne conservation des aliments pour éviter qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle
- Cuisiner en priorité les aliments entamés ou bientôt périmés. Pailler et composter les déchets de cuisine et de jardin



Tentez l'expérience du Compostage

En quoi consiste le compostage ?

Le compostage permet de recycler ses déchets organiques provenant de la cuisine et du jardin et de produire de la matière organique, le compost, indispensable pour amender les sols (potagers, massifs, rocailles...).

L'objectif est de donner du corps à la terre en améliorant sa capacité à retenir l'eau et les nutriments. Plus généralement, ce dispositif permet d'améliorer la qualité de l'environnement et de faire un pas supplémentaire en faveur du développement durable.

Comment fonctionne un composteur ?

Le composteur est un bac qui permet de stocker progressivement vos déchets organiques (pelures de fruits et légumes, déchets verts), qui vont se dégrader au fil du temps pour créer le compost. Celui-ci sera donc utilisable par son propriétaire.

Le composteur est distribué par le SYMEVAD lors des réunions publiques d'information. Trois d'entre elles ont été organisées à Hénin-Beaumont cette année.

Pour connaître les prochaines réunions organisées au plus proche de chez vous, contactez le SYMEVAD par téléphone au 03 21 74 35 99. Plus d'informations sur le site symevad.org.

Qu'en pensent les habitants ?

Xavier, habitant du boulevard Allende : « Mon composteur est en train de se remplir, et il a bien fonctionné cet été. Cela a bien pris, et le compost s'avère très utile pour mon jardin ! »

Thérèse et sa fille Laurence, habitantes de la rue d'Estienne d'Orves : « C'est super ! Cela permet de recycler quasiment tous les déchets de cuisine. On peut mettre ça sous les rosiers et autour des platebandes. Heureusement que cela existe ! »

Christopher, habitant de la rue Henocq : « Je trouve que le composteur fonctionne très bien. Il permet de recycler les épluchures de légumes et les feuilles. C'est un bon système qui permet en plus de favoriser le développement durable ! »

JE TRIE MES DÉCHETS

Bac jaune

Papier, carton, emballages en métal, briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques.



Composteur

Déchets fermentescibles : coquilles d'oeufs, de noix, épluchures et déchets de fruits et légumes, marc de café



Point d'apport volontaire

Verre : bouteilles et bocaux



Conteneur de dons

Textile, linge et chaussures



Produits dangereux

White spirit, piles, huiles...



Déchèterie



World Cleanup day 2019

Comment fonctionnent les Services municipaux ?



Un processus de tri sélectif et de recyclage des déchets

La ville s'est engagée à l'échelle de ses services dans un processus de tri sélectif et de recyclage de ses déchets. Par exemple, une collecte des consommables informatiques usagés garantit un taux de recyclage et de réutilisation des cartouches d'encre de 100 %.

Des actions à destination des scolaires et des publics des maisons de quartier ont été développées afin de les sensibiliser.

Une opération de nettoyage de la nature a également été initiée par la ville, elle a mobilisé un certain nombre d'enfants accompagnés de leurs parents lors du World Clean Up Day du 15 septembre 2019.



Les gestes et les produits employés par les services de la Mairie

Les services municipaux utilisent des produits d'entretien écolabellisés, performants et vertueux en matière d'environnement. Les déchets issus des ateliers municipaux, notamment au garage, sont stockés en vue de leur recyclage dans des filières adaptées.

Les procédures utilisées par les services municipaux (cahiers des charges, parapheurs, analyses des offres, entre autres) sont dématérialisées par voie électronique, dans l'optique de réduire les impressions papier et les déplacements d'agents.

Les maisons de quartier privilégient l'économie circulaire en recyclant des matériaux pour leur assurer une seconde vie et les réutiliser pour différentes animations.



La participation des écoles et du service des Sports

Les écoles maternelles et primaires participent quant à elles à des actions éco citoyennes, telles que le tri sélectif, la réalisation de potagers bio ou la mise en œuvre de projets de type « nettoyons la nature ».

Le service des Sports a, quant à lui, mis en place des actions de sensibilisation des jeunes pratiquants au tri sélectif et à la gestion des déchets sur les équipements sportifs.



Rencontre avec...

JÉRÔME MACHART

DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE

Jérôme Machart, pouvez-vous nous expliquer les actions mises en place par la Police municipale pour lutter contre les dépôts sauvages ?

« La Police municipale intervient principalement en cas de flagrance, quand nos patrouilles, qui circulent quotidiennement de jour comme de nuit, interceptent les auteurs ou lorsque les opérateurs du Centre de Supervision Urbain (CSU) le voient.

L'amende peut être très importante, notamment si l'infraction est aggravée.

L'amende infligée peut être très importante, notamment en cas de récidive, quand il est fait usage d'un véhicule pour commettre l'infraction, ou quand c'est une personne morale qui est à l'origine du dépôt sauvage.

Si l'infraction est aggravée, cela peut se chiffrer à plusieurs milliers d'euros et le véhicule ayant servi à l'infraction est confisqué. »

En quoi la vidéoprotection est importante pour mener à bien votre mission ?

« L'objectif premier de la vidéoprotection est de prévenir et de dissuader les auteurs des faits. Celle-ci permet d'éviter le passage à l'acte délinquant dans de nombreux cas. Notre système de vidéoprotection est efficace et comprend notamment des caméras mobiles. Grâce à lui, nous prenons les individus en flagrant délit d'une part, et nous relevons leur plaque d'immatriculation d'autre part, ce qui nous permet d'établir un procès-verbal de constatations.

Dernièrement, deux auteurs de dépôts sauvages ont été verbalisés grâce à la vidéoprotection.

En effet, au cours du mois d'octobre, la Police municipale a verbalisé deux contrevenants effectuant un dépôt sauvage sur la voie publique, grâce au signalement des opérateurs du CSU. Il s'agit donc d'un outil très efficace pour lutter contre les dépôts sauvages. »

Christophe de Clercq
Responsable du service
Cadre de vie



« Le service Cadre de vie est l'intermédiaire entre l'usager, qui signale le dépôt, et les services de la mairie, dont la police municipale, la direction de l'Environnement et le service Propreté, qui agissent ensuite en conséquence.

Lorsqu'un usager nous informe d'un dépôt sauvage, nous nous rendons sur place pour constater les faits, et effectuer un balisage de l'infraction.

Nous sommes habilités à dresser un procès-verbal à l'auteur de l'infraction, au même titre que la police municipale.

Enfin, nous sommes disponibles pour les usagers qui veulent nous contacter pour tout problème lié aux dépôts sauvages. »

Contact par téléphone :
03 91 83 03 97



Une brigade environnementale au service de la propreté

En plus de la Police municipale, la Ville d'Hénin-Beaumont est dotée d'une brigade environnementale, composée d'agents assermentés pouvant constater l'infraction. Ce service exerce notamment des missions de prévention, d'information et de répression des infractions relatives aux dépôts sauvages. Les agents peuvent intervenir sur des terrains privés, si la mise en demeure n'est pas respectée.



HÉNIN-BEAUMONT CÉLÈBRE LE 120^E ANNIVERSAIRE DU COMITÉ HÉNINOIS DU SOUVENIR FRANÇAIS !

Hénin-Beaumont a célébré le 20 octobre dernier le 120^e anniversaire du Comité héninois du Souvenir français.

drapeau, qui fait référence à la 1^{re} Armée du Général Delattre de Tassigny, symbole de cohésion, de discipline et de dévouement au service de la Patrie.



Sur le rond-point du même nom, puis au cimetière centre, un vibrant hommage a été rendu aux morts pour la France, en présence du Maire Steeve Briois et de ses adjoints, des sapeurs-pompiers, de l'école de Musique et des membres du Souvenir Français, dont Bernard Houssin, président du comité héninois.

Le Maire et le président du comité héninois du Souvenir Français ont ravivé la flamme et procédé à un lâcher de ballons bleus, blancs et rouges avec les enfants des écoles de la ville. Un moment émouvant.



L'après-midi, à l'Espace François Mitterrand, l'orchestre des anciens du 43^e RI de Lille a donné un magnifique concert, devant une salle Tételin comble, pour célébrer ce 120^e anniversaire !

Ce dernier a remis à Patrick Tourtois la cravate Rhin et Danube, insigne d'honneur porté sur le

11 Novembre
ARMISTICE 1918

Dimanche 10 novembre
Retraite au flambeaux

- 18 h : dépôt de gerbes - Rond-point de l'Armistice
- 18 h 10 : départ du défilé vers les boulevards Schumann et Kennedy
- 18 h 20 : dépôt de gerbes - Rond-point du Souvenir Français
- 18 h 30 : cérémonie au Carré militaire
- 18 h 40 : verre de l'amitié

Lundi 11 novembre
Commémorations de l'Armistice

- 10 h 15 : départ du bus parking Diderot
- 10 h 30 : cérémonie - Monument aux morts de Beaumont
- 11 h : cérémonie - Monument aux morts du cimetière centre
- 11 h 45 : vernissage de l'exposition réalisée par le Souvenir français « de 14 à nos jours »
- 12 h : allocution de Monsieur le Maire et remise de diplômes et médailles du Souvenir français

Etat-civil

Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Ismaël AÏNAOUI ; Umut ALGÜNERHAN ; Zaïs BENAÏDA ; Sofiane BENSAAIDA ; Assya BOUHOUT ; Ziad CHAMI ; Naïm CHOUARBI ; Maëlys DERACHE ; KENZA DESBUISSON ; Sören DUPONT BAR ; Alejandro GUYARD LAVAREDA-TORRADO ; Layne HELLIN ; Hakim HIJARA ; Mya HULEUX ; Kalenzo KAHAL ; Sohann LEMAIRE ; Raphaël LÉMAITRE ; Aliyah MORTREUX ; Maëlys NETO ; Raphaël NIEDZIELSKI ; Enaël PONCHAUT ; Abdelali TALBI ; Auguste TANIÈRE ; Elyne VAN CAMP ; Iyad ZIRAR.

Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Jean-Paul ARQUINET ; Odile BARE ; Sandrine BASSEZ ; Berthe BECUE ; Ahmed BENTOUMI ; Pierre BIGALION ; Adolphe BOSCARD ; Mohamed CHETTIBI ; Danièle COVILLERS ; Michel DARAS ; Alice DEBARGE ; Laurent DEROO ; Jacky DUFRESNE ; Paulette GALLIEN ; Michel GEORGELIN ; Alphonsine GILLERON ; René GOSSELIN ; Odette HAZE ; Christiane KAMINSKI ; Liliane KLEMCZAK ; Jean-Louis LALLART ; Odette LECOMTE ; François MAISON ; Lucienne MANCHE ; Nathalie MARCZYK ; Dominique MATRAS ; Lucienne MILLIEN ; Albert PILLOT ; Georges PINSON ; Jeannine PODYNSKI ; Daniel RAISON ; André RENARD ; Guy ROUZE ; Joseph SKRZYPCZAK ; Anne-Marie SMIATACZ ; Wanda SMOG ; Antoinette STRUS ; Christian TANCRES ; Nicole TENTELIER ; Josette THORIGNY ; Denise VASSEUR.

Mariages :

La municipalité leur présente ses félicitations

Mathieu BRAUN et Emilie VAN BRUSSEL (1) ; Jordan BRLEKOVIC et Déborah DELECOURT (2) ; Samira CHEBAIKI et Ali ZIMOUCHE ; Brigitte COILLIOT et Christian VANCAEYZEELE ; Allisson DUTEMPLE et Julien PENIN (3) ; Denis EVRARD et Virginie GARDE (4) ; Joël FONTAINE et Esther JEANJEAN (5) ; Daisy KOZIEL et Frédéric LANNOY (6) ; Pascal LEFEBVRE et Sandra MORTIER (7) ; Maxime LIEVIN et Elodie MOUVEAU ; Jérémy MICHALSKI et Adeline PIÉTON (8).



permispascher.fr
FORMATION ET ENSEIGNEMENT À LA CONDUITE

PROMO

PERMIS B BOITE MANUELLE

TON PERMIS A PRIX CHOC

PERMIS B - 20H - CODE ET CONDUITE*

699€ SEULEMENT

Agence autorisée par le préfet

compte personnel de formation

30 PERMIS A UN MOIS PAR JOUR

HENIN-BEAUMONT
118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT
Tél.: 03 21 28 35 88
HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR
Agrément : E18 062 00160

www.permispascher.fr

*Voir conditions dans les agences Permis Pas Cher.

Offre valable jusqu'au 30/11/19 pour une première inscription sur le forfait - PERMIS B 20H



SALON DE LA POLOGNE : UNE TRÈS BELLE CÉLÉBRATION DES 30 ANS DU JUMELAGE AVEC KONIN !

Le Salon de la Pologne, devenu incontournable dans la région, a encore été un succès cette année ! Vous avez été 10.000 à venir visiter un espace culturel avec expositions d'œuvres d'artistes polonais, produits alimentaires, artisanat, folklore, animations musicales, restauration polonaise, sans oublier le traditionnel bal du samedi soir !

Cette année, cet événement a été particulier puisque le centième anniversaire de la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919 a été célébré, ainsi que les 30 ans du

jumelage entre Hénin-Beaumont et Konin. Cela a donné lieu à la signature d'accords renouvelés entre les deux maires.

Plusieurs moments forts ont jalonné le week-end, comme le concert des Anciens Mineurs polonais de Douai, l'inauguration officielle du Salon en présence du maire de Konin et de la représentante de l'Ambassade de la République de Pologne, ainsi qu'une exposition retraçant l'amitié et l'histoire commune entre les deux pays.





Renouvellement des accords de jumelage entre Hénin-Beaumont et Konin

Les accords de jumelage entre Hénin-Beaumont et Konin ont été renouvelés, le 28 septembre dernier, par le Maire Steeve Briois et Piotr Korytkowski, président de Konin.

Dans le cadre du Salon de la Pologne, Monsieur le Maire et son homologue polonais ont ainsi réaffirmé leur soutien au jumelage entre les deux villes, et ont exprimé des vœux de pérennité. « Rendez-vous dans 10 ans, pour les 40 ans du jumelage ! » a notamment déclaré Steeve Briois. Le Président de Konin a répondu par un geste universel, en levant le pouce.

Après 30 ans d'amitié fraternelle, les deux villes renforcent ainsi leur engagement commun en matière culturelle, économique et sportive, notamment.

Des partenariats qui permettent régulièrement des échanges, par exemple sportifs : des matchs de handisport et de football féminin ont ainsi eu lieu avec les Mustangs de Konin et le Medyk Konin, respectivement dans le cadre de la Semaine du handicap et d'Octobre rose.

Un jumelage particulièrement actif et qui est appelé à le rester !



UNE ARTISTE POLONAISE PASSIONNÉE DE PATCHWORK

L'édition 2019 du Salon de la Pologne a été l'occasion de faire connaissance avec une artiste polonaise agréable, sensible et haute en couleur, Joanna Szalpak. Joanna est une passionnée de patchwork, de tissus et de couleurs. Elle a enjoué le dojo de l'Espace François Mitterrand qui, le temps d'un week-end, s'est transformé en galerie d'art.

Les créations de Joanna Szalpak étaient à découvrir en même temps que des photographies retraçant l'amitié et l'histoire commune entre la France et la Pologne et une exposition-vente d'articles du magasin « Hometa », dont la présence a été particulièrement remarquée. Les articles que vous avez pu voir et de nombreux autres sont d'ailleurs à retrouver dans la boutique du 80 place de la République, à Hénin-Beaumont.



UN MATCH DE FOOTBALL FÉMININ FRANCO-POLONAIS POUR CÉLÉBRER LES 30 ANS DE JUMELAGE

Dans le cadre de la 5^e édition du salon de la Pologne et des 30 ans du jumelage avec la ville de Konin, un match de gala a été organisé le samedi 28 septembre dernier sur le terrain René Coget de l'Espace François Mitterrand.

Celui-ci opposait le FCF Hénin-Beaumont au

Medyk Konin, équipe championne de Pologne en catégorie élite. Le coup d'envoi a été donné par Éric Sikora, joueur emblématique du RC Lens, Piotr Korytkowski, président de Konin et Roger Rudynski, ancien speaker du RC Lens.

Bravo aux participantes pour ce match placé sous le signe de l'amitié entre les deux villes !

LES AMIS DE HERNE ONT FÊTÉ 65 ANS DE JUMELAGE !



Créée en 2006, l'association des Amis de Herne s'est donné pour mission de maintenir les liens d'amitié qui unissent Hénin-Beaumont avec sa jumelle allemande.

Une fois par an, l'association, présidée par Patrick Rigaux et avec Béatrice Dubroecq comme secrétaire, organise un séjour à Herne et réceptionne la délégation d'outre Rhin.

« Les Allemands étaient ravis de voir le savoir-faire à la française ! »

Le week-end des 28 et 29 septembre, Français et Allemands étaient rassemblés à la Polonia et dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, pour célébrer comme il se devait le 65^e anniversaire du jumelage, qui date donc de 1954. « Les Allemands étaient ravis de voir le savoir-faire à la française ! » remarque le président Patrick Rigaux.

« L'une de nos adhérentes a retrouvé une amie perdue de vue depuis 30 ans ! »

L'association, qui participe au marché de Noël et à la Grande braderie d'Hénin-Beaumont, poursuit son objectif de développer les relations entre les deux villes. Norbert et Bernadette Schwanengel, personnages importants des Amis de Herne, viennent de la ville allemande depuis 2 ans pour assister aux vœux du Maire Steeve Briois. Béatrice Dubroecq conclut par une anecdote : « L'une de nos adhérentes avait participé à une colonie de vacances en Allemagne et avait une amie perdue de vue pendant 30 ans. La section française de Herne a fait des recherches et l'a retrouvée. Aujourd'hui, elles sont toutes les deux très amies ! »

Contact :

06 40 71 83 33 - beatricedubroecq@orange.fr



Inauguration de l'Accent 9



Stage de l'ESHB



Compétition de bowling par Carpe diem



Espoirs de la boxe des Hauts-de-France

Octobre à Hénin-Beaumont



Centre sportif



Salon du manga



Loto de l'ALPH



Centres de loisirs



Miss Héninois est élue 3^e dauphine de Miss Nord - Pas-de-Calais

Amandine Capillon, élue Miss Héninois cette année, a obtenu le 12 octobre dernier le titre de 3^e dauphine de Miss Nord - Pas-de-Calais à Orchies, lors de la cérémonie dédiée, en présence notamment de Vaimalama Chaves, Miss France 2019, et d'Annabelle Varane, Miss Nord - Pas-de-Calais 2018.

Un résultat honorable et largement mérité pour notre

Miss, alors que la Ville d'Hénin-Beaumont renouait cette année avec ce concours. Félicitations à elle ! Bravo également à Florentine Somers, élue Miss Nord - Pas-de-Calais 2019.

Le Maire Steeve Briois, ainsi que ses adjoints Christopher Szczurek et Maryse Poulain, étaient présents à Orchies pour soutenir Amandine.



ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

**Votre agence à
Hénin-Beaumont**

57, Place de la République
03 21 75 19 32

PERMANENCE 24h/24 - 7j/7
DEVIS GRATUIT

- Pompes Funèbres
- Marbrerie
- Contrat Obsèques

roc-eclerc.fr

FUNEAP NORD - SAS au capital de 960 000 € - Société membre du réseau ROC-ECLERC - 314, route de Lille - 62300 LENS - RCS Arras 441 232 352 - N° Ordes 14 601 851 - Crédit photo : Masterfile - Création : CH Communication / Cam'Une bulle

Les associations héninoises se mobilisent pour le TÉLÉTHON



En novembre

ÂGE D'OR

Loto

Le mercredi 27 novembre à 14 h
Salle Léon Jouhaux

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Vente de cases lors des sorties
Novembre et décembre

PASSION FITNESS

Vente de cases avec tombola
Novembre 2019 lors des
séances de sport
Salle Debeyre

1€ reversé par inscription à la
convention Fitness du 25 janvier

OLYMPIQUE HÉNINOIS

Vente de crêpes

Les 6, 13, 20 et 27 novembre
de 14 h à 17 h
Stade Delabre

CERCLE D'ESCRIME HÉNIN-BEAUMONT (CEHB)

Vente de crêpes et de viennoiseries
Le 7 novembre 2019 dans le cadre de
la 2e étape du circuit national
junior au fleuret
Club house de l'EFM

ÉTOILE CYCLISTE HÉNINOISE

Lavage de voitures

Le 16 novembre de 10 h à 16 h
Parking du stade Delabre

HÉNIN JUDO JU-JITSU

Vente de crêpes

Le 27 novembre de 14 h 30 à 19 h 30
Club house de l'EFM

STADE HÉNINOIS FOOTBALL

Vente de crêpes et de
chocolats chauds

pendant le plateau loisir football
U6/U7, U8/U9, U10/U11
Novembre
Stade Birembaut

CLUB NAUTIQUE HÉNINOIS

Ventes de quiches, gâteaux et crêpes
pendant les entraînements
Piscine municipale

En décembre

ASSOCIATION DE LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Loto 6 séries spéciales bons d'achat
Le 1er décembre
Salle Debeyre

HÉNIN BRIDGE CLUB

Dons des participants
au tournoi de Bridge

Le 2 décembre de 14 h 15 à 18 h 30
Le 5 décembre de 20 h à 23 h
Le 6 décembre de 14 h 15 à 18 h 30
Salle Léon Jouhaux

CLUB YOSÉKAN BUDO

Ventes de gâteaux et boissons

Les 3 et 5 décembre de 18 h 30 à 21 h
Salle Courtin de l'EFM

APE LES PETITS LOUPS

Ventes de crêpes

Le 6 décembre
Ecole Jean-Jacques Rousseau

ÉTOILE CYCLISTE HÉNINOISE

Lavage de voitures et sortie vélo

Le 7 décembre de 14 h à 16 h
Parking de l'église Saint-Martin de
Beaumont (devant la mairie annexe de
Beaumont pour la sortie vélo)

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Vente objets fabriqués par les scouts

Animations jeux anciens et
animations diverses
Le 7 décembre de 14 h à 18 h
À proximité du stade de Beaumont

HÉNIN TIR

Ball Trap semi-nocturne avec
buvette, crêpes, et soupe à l'oignon

Le 7 décembre de 15 h à 23 h
Ancienne Gare de Beaumont

HÉNIN GYM

Vente de programmes lors de
la fête de Noël

Le 7 décembre
Salle Wilquin de l'EFM

ASSOCIATION SPORTIVE RENAULT DOUAI (ASRD)

Baptême de plongée

Le 7 décembre de 9 h à 11 h
Piscine municipale

FCF HÉNIN-BEAUMONT

Concours de belote

Le 7 décembre de 17 h à 22 h
Salle Courtin de l'EFM

FC BEAUMONT

Concours de tirs au but

Le 7 décembre de 12 h à 16 h
Stade Limousin à Beaumont

LES AMIS DE LA MARCHÉ

Marché de 6 à 7 km

Le 7 décembre à 14 h 30
Place Saint-Martin à Beaumont

TEMPS DE VIVRE

Dons récoltés lors des repas
pendant les lundis après-midis
récréatifs

Le 8 décembre de 12 h à 20 h à la
salle Prévert et de 14 h à 17 h 30
au Colysée

HÉNIN ENDURANCE TEAM

1 € reversé au Téléthon à chaque
vente de dossard lors de la course
de la Sainte-Barbe

Le 8 décembre de 9 h à 12 h
Espace François Mitterrand (EFM)

SERVICE DES SPORTS

Possibilité de faire un don à chaque
entrée à la piscine municipale

Piscine gratuite le 7 décembre de 9 h 30 à
12 h, de 14 h à 17 h et le 8 décembre de
8 h à 12 h
Piscine municipale

STADE HÉNINOIS FOOTBALL

Vente de crêpes et de
chocolats chauds

pendant le plateau loisir football
U6/U7, U8/U9, U10/U11
Décembre
Stade Birembaut

LA RENAISSANCE DES ACCORDÉONNISTES HÉNINOIS

Concert et vente de gâteaux

Le 15 décembre à 16 h
Église de Beaumont

En janvier

TENNIS CLUB HÉNIN-BEAUMONT

Restauration et buvette lors
de la soirée Zumba organisée
par l'Atrium

Le 11 janvier
Club house de l'EFM

ES HÉNIN-BEAUMONT BASKETBALL (ESHB)

Soirée Zumba

Date précisée prochainement
Salle Birembaut

ATRIUM

Soirée Fitness

Le 11 janvier de 19 h 30 à 21 h 30
Salle Wilquin de l'EFM

Merci également au Karaté Club de
Courrières et à l'association Entr'Ai-
dants, qui offrent un chèque au Télé-
thon, aussi qu'à l'association
Konin-Hénin-Beaumont, qui récolte
des dons lors des repas.



La Fabuleuse aventure de Léa : une comédie musicale pour les petits et grands !

Léa, petite fille gentille et malicieuse, n'est pas très bonne élève. Punie, elle doit ranger la bibliothèque de son école.

Elle trouve alors un livre de contes de fées magique, et en tournant les pages, elle libère ses héros préférés : Aladdin, Blanche-Neige, Barbe-Bleue, Cendrillon, Pinocchio... Les voici transportés dans la forêt enchantée : l'aventure commence !

Nos amis sont heureux d'être tous réunis. Ils chantent, ils dansent, mais une vilaine sorcière, jalouse, va peu à peu les capturer à l'aide de tours de magie diaboliques. Comment s'en sortiront-ils ? Léa trouvera-t-elle de l'aide pour les sauver ?

La fabuleuse Aventure de Léa est une véritable comédie musicale visuelle et rythmée pour les petits et les plus grands.

C'est désormais une belle tradition de fin d'année : le spectacle à destination du jeune public, qui réunit à chaque fois plus de petits Héninois et Beaumontois, pour s'émerveiller juste avant Noël.

Dimanche 15 décembre à 17 h

Espace François Mitterrand

Début du spectacle : 17 h (ouv. des portes 16 h)

Durée : 70 minutes - Spectacle gratuit

réservation obligatoire au

03 21 74 99 99 ou au 06 37 68 35 47

AMBRE
Prêt à Porter féminin

5 %
de réduction
immédiate*

AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT
AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT

110 rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont

* sur présentation de cette publicité, offre non cumulable avec d'autres promotions en cours

PIZZERIA ENZO
2015 Médaille de bronze BENELUX

Elue meilleure pizzeria de France 2017 selon le site guidepizzerias.com

**43, rue Denis Papin
62 110 HENIN-BEAUMONT**

03 21 20 44 41

Notre restaurant vous accueille
du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 22 h 30
le vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 23 h
Fermé le dimanche & lundi

**PIZZAS
PÂTES
SALADES
PANINIS**

**PLAT DU JOUR
LE MIDI**

**LA PIZZA
AU FEU DE BOIS
PRODUITS FRAIS**

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE & AU BUREAU

Venez nous rejoindre sur Facebook : Pizza Enzo Hénin Beaumont

LA CULTURE C'EST AUSSI :

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE



Le concert traditionnel de Sainte-Cécile se déroulera à L'Escapade le jeudi 22 Novembre à 19 h.

Les élèves des classes instrumentales ainsi que les différents ensembles de l'Ecole de Musique interpréteront en cette occasion un programme riche et varié. Ce sera l'occasion pour petits et grands de découvrir les instruments et de partager un moment convivial de musique.

Un honneur particulier sera réservé aux élèves ayant obtenu brillamment leur Brevet de fin de cycle. A l'Escapade, Spectacle gratuit dans la limite des places disponibles. Réservations auprès de l'Ecole de Musique : ecoledemusique@mairie-heninbeaumont.fr

DE LA CÉRAMIQUE À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES



L'école d'arts plastiques dispense un cours pour les adolescents le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Thierry Verbeke, enseignant à l'école d'arts plastiques a choisi cette année un nouveau médium créatif autour de la céramique. Cette matière offre de multiples possibilités : création de supports en argile, mise en oeuvre de divers types de cuisson, émaillage... L'atelier peut accueillir un groupe de six personnes.

Vous êtes les bienvenus !

Ecole Municipale d'Arts plastiques :
03 21 49 11 88

L'ENVERS DU DÉCOR : VOS UNIVERS FANTASTIQUES PRÉFÉRÉS À HÉNIN-BEAUMONT !

L'exposition "L'Envers du décor" s'est tenue du 25 octobre au 3 novembre, à la salle Polonia. Toute la journée, les nombreux visiteurs sont venus redécouvrir les univers de *Star Wars*, *Stargate*, *Retour vers le Futur*, *Harry Potter*, *Starship Troopers*, *Le Cinquième élément*, *Toy Story* et bien d'autres !

Un Dark Vador impressionnant et très réaliste !

L'inauguration de l'événement a eu lieu en présence de Dark Vador et de stormtroopers, qui ont animé de façon impressionnante et très réaliste la salle Polonia. Les visiteurs étaient ravis ! Les enfants comme les adultes ont voulu prendre une photo avec le célèbre personnage de la mythique série *Star Wars*.

Des années de chinage intensif pour une collection grandiose

Cette exposition gratuite était proposée par Adrien Caron, un vrai passionné qui y a présenté l'ensemble de ses trouvailles issues d'années de chinage intensif, de dons, d'acquisitions diverses d'objets et de costumes originaux venus de différents studios. Le résultat est une collection grandiose, qui a émerveillé petits et grands !

////// LES ACTUS DE L'ESCAPADE //////////////////////////////////



L'UTOPIE COMIQUE OU L'IM-PROBABLE NAUFRAGE (Cie Joker)

Jeudi 7 novembre 20 h



ROOTS OF WAR NIGHT

Vendredi 15 novembre 20 h
Soirée metal



LA MAGIE LENTE (cie L'idée du Nord)

Mardi 19 novembre 20 h
De l'ombre à la lumière



ECOUTE A MON OREILLE (Cie le Créac'h)

Mardi 26 novembre 18 h 30



LES BISKOTOS - BRUT !! (Vailloline Productions)

Samedi 30 novembre 17 h

263 rue de l'abbaye, 62110
Hénin-Beaumont

www.escapadetheatre.fr

Renseignements et

réservations : 03 21 20 06 48 /

accueil@escapadetheatre.fr



SALON DES BEAUX-ARTS :

un rendez-vous artistique réussi !

Les Amis des beaux-arts, association présidée par Bernard Dhaisne ont organisé du 12 au 20 octobre dernier le Salon des beaux-arts, un événement artistique incontournable à Hénin-Beaumont.

Dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, les artistes ont présenté leurs œuvres, toute la semaine.

Cette année, Richard Biel a été mis à l'honneur, avec

des créations dans un style impressionniste et figuratif tiré de son parcours professionnel à l'usine Renault de Douai.

Le pot de clôture du Salon a eu lieu lors du dernier jour de cet événement artistique, dans les Salons d'honneur : l'occasion pour les artistes et les visiteurs de se retrouver une dernière fois afin d'apprécier les tableaux et les sculptures exposés.

DÉFILÉ / MESSE / LANCEMENT DES ILLUMINATIONS / EXPOSITION



**MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019 - 18 H 15
PERRON DE L'HÔTEL DE VILLE**

18 h 15 : Départ de la Sainte-Barbe de l'Hôtel de ville / **18 h 30 :** Messe de la Sainte-Barbe au Centre Saint-Paul / **19 h 05 :** Défilé / **19 h 15 :** Lancement des illuminations et exposition dans le hall de l'hôtel de ville / **19 h 20 :** Allocution de Monsieur le Maire et réception dans les Salons d'honneur

ESCRIME : LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CIRCUIT NATIONAL A EU LIEU À HÉNIN-BEAUMONT !

Après l'organisation réussie de la "Fête des Jeunes" (Championnats de France minimes d'escrime) en juin dernier, les membres du cercle d'escrime d'Hénin-Beaumont recevaient en octobre les meilleurs épéistes cadets masculins et féminins, afin de disputer la première étape du circuit national servant de référence pour les futures sélections internationales.

Plus de 500 escrimeurs issus de toutes les régions de France, Outre-mer inclus, ainsi qu'une importante délégation belge, se sont retrouvés à l'Espace François Mitterrand. L'épreuve, qui a duré tout un week-end, a

satisfait les nombreux participants. Chez les garçons, le rennais Lino Heurlin-Vasquez a remporté l'épreuve en battant en finale le valenciennois Ton Sénocq sur le score de 15 à 12, tandis que chez les filles, Anna Vergnes de Chantilly s'est imposée de justesse 15 à 14 face à la toulousaine Garance Palpacuer.

Les dirigeants du club seront de nouveau sollicités les 16 et 17 novembre prochain afin d'organiser la seconde étape du circuit national junior, au fleuret, dans laquelle plus de 20 Héninois et Beaumontois seront engagés.

Week sport en famille : RENDEZ-VOUS À LA PISCINE LE 24 NOVEMBRE !



Le prochain week-end sport en famille aura lieu dimanche 24 novembre, de 8 h à 12 h, à la piscine municipale J.J. Malina !

L'entrée sera gratuite pour l'occasion.

Au programme : une activité « Aquabike » est prévue avec 2 séances de 9 h 30 à 10 h et de 10 h à 11 h. L'activité sera encadrée par Aurélien Blondeau.

Venez nombreux !

AVANT

16 kilos en moins
la confiance en plus !

APRÈS
Sandrine, 52 ans
Nouvelle Jeunesse

La méthode NATURHOUSE

1. Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits, légumes, vitamines et minéraux

- > Un accompagnement toutes les semaines. Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > Ce n'est pas un régime. C'est un rééquilibrage alimentaire.
- > Pas de sensation de faim. La méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > Une perte de poids durable. Avec les phases de stabilisation et d'entretien.

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 minutes. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2019.

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan diététique offert*

Prenez rendez-vous dans votre centre :

Hénin Beaumont
474 rue Elie Gruyelle
03.21.75.87.30

Liévin
102 rue Defernez
03.21.29.24.15

[suivi diététique]
naturhouse.fr

+ DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PERTE DE POIDS

COMBAT DES LÉGENDES

7 Combats Professionnels

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES POIDS LÉGERS

Le boxing club Héninois et la ville d'Hénin-Beaumont présentent

Samedi 9 novembre 2019 / 19H30

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND - 62110 HÉNIN-BEAUMONT



LÉO DOURDI
Léger
Champion de France
Hénin-Beaumont

10x3'

VS



ABOUBEKER BECHELAGHEM
Léger
Challenger officiel
Bagnac

FINALE CRITERIUM ESPORS



KAMEL BENYATTOU
Super Mi-Moyen
Hénin-Beaumont

VS



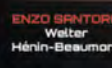
NOURREDINE EL BOUM
Super Mi-Moyen
Schiltigheim

COMBAT INTERNATIONAL



OSHIN DESILEW
Super Léger
Championne du monde W.B.F
Hénin-Beaumont

LES ESPORS PROFESSIONNELS



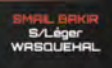
ENZO SANTORO
Welter
Hénin-Beaumont



DYLAN CARLIER
S/Léger
Louvrai



OCEANE DYLAN
Welter
Hénin-Beaumont



SMAL BAKR
S/Léger
WASQUEHAL

AVEC LA PARTICIPATION DES AMATEURS HÉNOIS

PLACES EN VENTE : AU CAFÉ PMU LE CHANZY
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
RING / 20€ - GRADINS / 15€
GRATUIT POUR LES -12 ANS

Parrain
MATHEU BRADERIQUE
Médaille Olympique



ORGANISATION : Jean Claude ALARY - 06 73 48 02 13 - Buvette & restauration sur place - Parking gardé par service de sécurité













GALA DE CATCH INTERNATIONAL

AVEC UN PLATEAU EXCEPTIONNEL DE 30 CATCHEURS ET CATCHEUSES !



FRENCH RUMBLE



HENIN-BEAUMONT



ESPACE F. MITTERRAND SALLE WILQUIN



SAMEDI 23 NOVEMBRE 20H



ENTREE : 10 € (ENFANTS 4 €) / PREVENTE : 8 € (ENFANTS 4 €)

EN VENTE À HÉNIN-BEAUMONT SIÈGE APEI, Boulevard Jean Moulin
LE CHANZY, 6 Place de la République. **EN LIGNE** sur placeminute.com
Infos et réservations : 03.21.20.60.13. Ouverture des portes à 19h.



GALA ORGANISÉ AU PROFIT DE L'APEI D'HÉNIN - CARVIN
GRANDE SOIRÉE CARITATIVE DE DIVERTISSEMENT SPORTIF FAMILIAL
GALA AVEC VIDÉO ET ÉCRAN GÉANT RESTAURATION SUR PLACE



NOUVELLE PEUGEOT 208

UNBORING THE FUTURE*



À PARTIR DE

129€/MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN PREMIER LOYER DE 2 400 €
ENTRETIEN OFFERT

PEUGEOT i-Cockpit® 3D

CONDUITE SEMI-AUTONOME

BOÎTE AUTOMATIQUE 8 RAPPORTS

MOTION & e-MOTION



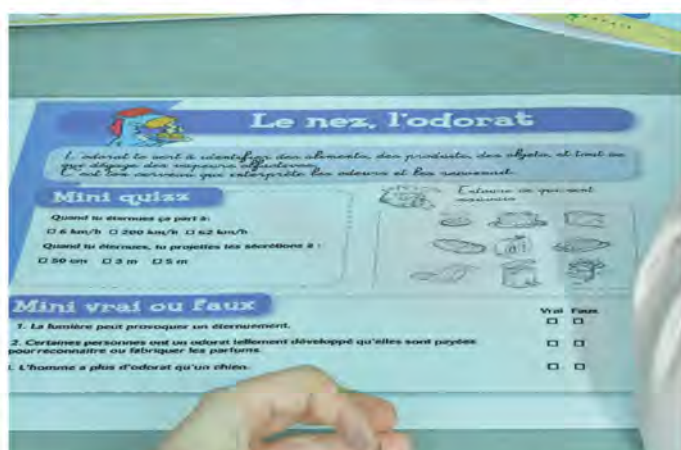
PEUGEOT

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation WLTP⁽²⁾ mixte sans option (en l/100 km) : de 4,1 à 5,9; Émissions de CO₂ WLTP sans option (en g/km) : de 107 à 133. Données en cours d'homologation.

(1) Exemple pour la location longue durée (LLD) d'une nouvelle PEUGEOT 208 Like PureTech 75ch BVM5 STT neuve, hors options, incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 49 mois. Modèle présenté : Nouvelle 208 GT Line PureTech 100 BVM6, option toit panoramique : 209 €/mois après un 1^{er} loyer de 3 475 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre valable du 26/08/2019 au 30/11/2019, réservée aux personnes physiques pour un usage privé pour toute LLD d'une nouvelle PEUGEOT 208 neuve dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, loueur et SA au capital de 138517008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.oriass.fr), 9 rue Henri Barbusse, 92230 Gennevilliers. Offres non valables pour les véhicules au prix PEUGEOT Webstore. La LLD peut être souscrite seule sans CPS Pack Entretien et ce dernier peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau PEUGEOT participant. (2) Consommation de carburant et d'émissions de CO₂ indiquées sont conformes à l'homologation WLTP (Règlement UE 2017/948). À partir du 1^{er} septembre 2018, les véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), qui est une nouvelle procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. Cette procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), qui était la procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ peuvent varier en fonction des équipements spécifiques, des options et des types de pneumatiques. Veuillez à vous rapprocher de votre point de vente pour plus de renseignements. Plus d'informations sur <https://www.peugeot.fr/marque-et-technologie/wltp.html>. * Pour un futur qui ne soit pas ennuyeux.

PEUGEOT BEAUMONT AUTOMOBILES - 890 Bvd. Fernand Darchicourt - 62110 HÉNIN-BEAUMONT - 03 21 13 20 50

À HÉNIN-BEAUMONT, L'APRIS INTERVIENT POUR LA SANTÉ DES JEUNES ENFANTS



Cette année, l'APRIS est intervenue dans les 9 écoles maternelles de la ville. L'association a organisé un dépistage pour les enfants de 3 ans et demi et moins afin de détecter des anomalies visuelles.

L'APRIS (Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé) a pour but de mettre en place des dépistages précoces des troubles sensoriels (vue, audition) et du langage auprès des jeunes enfants en école maternelle.

A Hénin-Beaumont, voici les chiffres du repérage réalisé l'année dernière :

163 dépistages ont été réalisés.

36 % des enfants ont été repérés avec des anomalies visuelles, soit 59 enfants.

Ces **59 enfants ont été suivis** et accompagnés par APRIS pour un recours aux soins.

55 % d'entre eux ont consulté un professionnel de santé, soit 38 enfants.

Les élèves de CM1 et de CM2 demi-pensionnaires de l'école Michelet élémentaire, située en REP (Réseau d'Education Prioritaire), ont participé aux ateliers « APRIS Voie ton éducation à la santé », durant lesquels différents thèmes ont été abordés : le corps humain, l'hygiène, l'alimentation, l'activité physique, le sommeil et la protection du dos, le savoir-vivre et le savoir-être. Durant chaque séance, les enfants se sont montrés curieux et intéressés par tout ce qu'a pu leur apprendre l'intervenante.

Cette aide concrète d'APRIS, suite au dépistage des troubles visuels, passe ensuite par la prise de rendez-vous chez les professionnels de santé concernés, une orientation dans les démarches auprès des CPAM ou autres partenaires pour des difficultés administratives ou liées au transport et par le suivi des rendez-vous et de l'effectivité des soins.

L'ensemble du dispositif réalisé l'an dernier à Hénin-Beaumont est reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.



**SALON DE
L'ASSISTANT(E)
MATERNEL(LE)**

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019
ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND
SALLE TÉTELIN - DE 10 H À 18 H

ENTRÉE GRATUITE - OUVERT À TOUS - RESTAURATION SUR PLACE

PROGRAMME DES ATELIERS DISPONIBLE SUR WWW.HENIN-BEAUMONT.FR/SITE

ATELIERS GRATUITS SUR INSCRIPTION : SALONDELASSMAT@MAIRIE-HENINBEAUMONT.FR

EN PRÉSENCE DE :



Pas-de-Calais
Le Département



pôle emploi



CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



**S.A.R.L.
CREPIN**

www.sarlcrepin.fr



303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38

*Depuis 1961,
à votre service.*





DES POULES À L'ÉCOLE BRACKE-DESROUSSEAUX !

Après la plantation par les enfants l'hiver dernier d'un verger, ce sont aujourd'hui des poules qui ont élu domicile à l'école Bracke-Desrousseaux.

Celles-ci profiteront des matières organiques issues de la restauration scolaire pour leur alimentation. Une façon ludique de sensibiliser les enfants au recyclage !

« Vu la quantité de déchets produite par la cantine, les poules sont propices. »

Caroline Decroix, directrice de l'école, évoque la mise en place du

poulailler : « Je voulais travailler sur le développement durable, après avoir lancé un potager. Vu la quantité de déchets produite par la cantine, les poules sont propices. L'espace derrière l'école facilite les démarches.

La Mairie a mis tout en œuvre pour faire l'espace et Monsieur le Maire nous a proposé d'avoir des poules avec la ferme pédagogique. Les poules disposent de petits abris confectionnés par les agents et par un grand-parent d'élève.

Enfin, les élèves participent directement à la gestion du poulailler en leur donnant à manger ! »

Une rentrée scolaire en partages et en échanges !

Le Maire Steeve Briois et Maryse Poulain, adjointe déléguée aux Affaires scolaires ont rencontré, mardi 24 septembre, les directrices et directeurs d'écoles maternelles et élémentaires publiques, l'inspecteur de l'Education Nationale ainsi que la Présidente des Délégués départementaux de l'Education Nationale.

Une véritable occasion d'échanger sur cette rentrée avec les responsables des services municipaux, mais aussi de découvrir les futures dotations informatiques, échanger sur la sécurité aux abords des écoles, les travaux réalisés dans les établissements scolaires durant l'été et de programmer les différents événements festifs scolaires annuels.

Les activités du Relais Nature, des écoles d'arts plastiques et de musique ont été évoquées car de nombreuses écoles démontrent chaque année une réelle volonté de mettre en place des projets de classe dans ces domaines environnementaux et culturels. Le Conseil municipal des Enfants a également été abordé en insistant sur le fait qu'un véritable lien entre les jeunes élus et leurs camarades de classe serait mis en place. Cette rencontre a permis, en outre, de présenter les nouveaux directeurs d'école arrivés en septembre, parler des réformes de l'Education Nationale et des projets de la Municipalité, comme la Semaine du Handicap, la Semaine Bleue, la scolarisation à 3 ans, le Diplôme citoyen, ou le Festival de l'Arbre. Des échanges riches et conviviaux qui se sont terminés par le verre de l'Amitié.

SÉJOUR EN CLASSE DE NEIGE :

Tous les enfants de CM2 partiront en classe de neige !



Désormais, tous les élèves de CM2 des écoles publiques de la commune, accompagnés de leurs enseignants, découvriront les joies de la montagne durant un séjour en classe de neige : 5 jours pour apprécier les plaisirs de la neige, du ski et des activités de montagne.

Des réunions d'information à destination des parents auront lieu à 17 h 30 dans les Salons d'Honneur de l'hôtel de ville : le 12 novembre pour les écoles Jean-Jacques Rousseau et Guy Mollet, le 13 novembre

pour les écoles Michelet, Bracke-Desrousseaux et Pantigny et le 14 novembre pour les écoles Blum, Breuval et Fallières.

Une occasion unique de découvrir la structure d'accueil, l'équipe d'animation et le planning d'activités. De quoi donner envie aux enfants !

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Direction des Affaires scolaires au 03.21.74.91.91.



UNE BELLE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AU MULTI-ACCUEIL !

Un joli moment de partage a eu lieu le 10 octobre dernier entre les résidents de la Résidence autonomie Louis Pasteur et les enfants du Multi-Accueil. Les enfants ont vite mis leur timidité de côté pour laisser place à de touchants moments d'échanges avec les résidents grâce à des petits jeux.

Au programme : lancers de cerceaux, piscine à balles, toboggan, entre autres.

La musique était de la partie, certains se sont d'ailleurs laissés emporter par l'ambiance en allant jusqu'à danser ! Cet après-midi s'est clôturé par un goûter gourmand que tous ont apprécié.

DEUX CLASSES SONT RETENUES POUR LES « 12 DÉFIS » DU SYMEVAD SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !



Les écoles élémentaires de la commune ont été sollicitées par le SYMEVAD pour se porter candidates et participer aux « 12 défis de Sym » portant sur la réduction des déchets. Deux classes de la commune ont été retenues : la classe de CE2/CMI du groupe scolaire Breuval et une classe de CMI de l'école Jean-Jacques Rousseau.

Pour mener à bien ces 12 défis, les équipes du SYMEVAD accompagnées de l'association CADORSARCAHC et le service déchets de la CAHC, accompagneront ces deux classes tout au long du projet.

Parmi les défis proposés, seront organisées une journée de sensibilisation à l'échelle de l'établissement puis une journée de nettoyage de la cour, la mise en place du tri sélectif dans la classe, la réalisation d'une animation autour du compostage ou encore la collecte de piles. De véritables actions éco-citoyennes en perspective !

LA JEUNESSE C'EST AUSSI :



Quel est le rôle du représentant des parents d'élèves ?

Les parents et l'école ont le même objectif : que chaque enfant s'épanouisse durant sa scolarité. C'est pour cette raison qu'il est important de créer une véritable relation de confiance entre les familles et l'école.

Chaque année, des parents sont élus dans chaque école pour être les représentants des parents d'élèves. Cette année, les élections ont eu lieu le 11 octobre.

Mais quelles sont leurs missions ?

Ils ont un rôle de médiateur entre les parents d'élèves et l'équipe éducative : ils informent, ils orientent, ils interviennent auprès du directeur pour évoquer un problème particulier et ils mobilisent les parents sur des actions mises en place au sein de l'établissement. Ils sont membres de la communauté éducative.

Ils sont également les porte-parole des parents aux conseils d'école durant lesquels sont abordées des questions relatives à la vie de l'école : le règlement intérieur, le projet d'école, les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, entre autres.

À ne pas confondre avec les associations de parents d'élèves !

Un représentant de parents d'élèves est élu, il est choisi pour représenter l'ensemble des parents. Il peut être membre, ou non, d'une association de parents d'élèves. Une APE (Association de Parents d'Élèves), comme son nom l'indique, est une association de parents d'élèves qui participe également à la vie de l'école dont l'objectif est la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Les membres se réunissent afin d'informer les autres parents, et de travailler sur des projets et actions dans l'intérêt de l'école.

Retour sur La semaine du goût

Au Multi-accueil

Découverte de fruits et légumes et atelier pâtisserie pour la semaine du goût !



À l'occasion de la semaine du goût, plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants du Multi-Accueil. Des moments de découverte et de dégustation de fruits et légumes pour les plus petits et un atelier pâtisserie pour les plus grands. Au programme : réalisation de tartes au sucre, que tous ont manifestement appréciées !

Recette :

Vous aurez besoin d'apprentis pâtissiers équipés d'un tablier, d'un fouet et d'un rouleau à pâtisserie. Laissez-les mélanger avec enthousiasme 300 g de farine, 25 g de sucre, 3 œufs et 60 ml de lait, puis étaler la préparation et terminer en saupoudrant les tartes de sucre.

Une semaine du goût riche en saveurs, partages, plaisirs et gourmandises !

Au RPE

Les enfants du Relais Petite Enfance (RPE) ont, cette année encore, participé activement à la semaine du goût. Plusieurs ateliers ont été proposés par les animatrices du RPE :

- Lundi, préparation d'une salade de fruits frais. Les enfants ont touché, senti, épluché et découpé les fruits avant, bien sûr, la dégustation !

- Mardi et jeudi, tous ont été conviés à la découverte des saveurs : sucré, salé, amer, acide. Pour cela, ils ont goûté des groseilles, du pamplemousse, de l'endive, du

concombre, des dattes, de la feta et même de la fourme d'Ambert, pour le plus grand plaisir de leurs papilles.

- Et enfin, pour les enfants n'ayant pas introduit les morceaux dans leur alimentation, le chocolat était à l'honneur. Ils ont pu laisser parler leur âme d'artiste en découvrant la peinture au chocolat. De l'eau, des feuilles de papier, des petites mains, un peu de chocolat en poudre et c'est parti ! Moment de plaisir gustatif garanti.





Le DiabèteBus revient à Hénin-Beaumont le 26 novembre

La Maison du diabète et des maladies chroniques a la volonté d'aller à la rencontre de la population, notamment grâce à une antenne itinérante : le DiabèteBus. Il sillonne les routes de la région pour sensibiliser le grand public, et plus particulièrement les personnes en situation précaire ou ayant un accès aux soins difficile, afin de les sensibiliser aux comportements favorables à la santé.

Le DiabèteBus sera de retour à Hénin-Beaumont, face à la piscine municipale, le mardi 26 novembre de 10 h à 16 h. Une infirmière et une diététicienne seront à votre écoute pour un dépistage de diabète, un accompagnement face à la maladie, des conseils diététiques, une orientation vers une structure locale. Ce service est totalement gratuit et confidentiel.

Amusement garanti avec les structures gonflables



Le mois dernier, les structures gonflables ont fait leur grand retour à la salle Pantigny.

Les parents ont pu y emmener leurs enfants, du mardi au jeudi après-midi, pour leur faire profiter des multiples jeux mis à leur disposition.

Les enfants, qui en ont bien profité, avaient droit en sortant à une part de gâteau et à une boisson. Amusement garanti !

Le festival de l'arbre



La commune, dans le cadre du festival de l'arbre, organise plusieurs manifestations. Une exposition de dessins et œuvres réalisés par les enfants des écoles, présentée à la Médiathèque, sera associée à une exposition de photos ouverte à tous du 18 novembre au 24 novembre.

Plusieurs animations seront proposées durant cette semaine en rapport avec l'arbre : des plantations seront réalisées par les enfants, et durant les centres du mercredi, un atelier nichoir et le jeu Hénin-Express seront organisés au Terril des Pommiers.

Une visite guidée à vélo des parcs arborés de la ville viendra clôturer cette semaine d'animations le dimanche 24 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 (rendez-vous en mairie). Vous devrez venir avec votre propre vélo et les enfants devront être accompagnés.

Vous pouvez vous inscrire à cette visite en complétant le bulletin ci-joint et en le déposant en mairie ou par mail à

festivaldelarbre@mairie-heninbeaumont.fr



Visite guidée à vélo

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Nombre de participants :

Un concours de photos des plus beaux arbres situés à Hénin-Beaumont est organisé : ces photos seront exposées dans l'hôtel de ville.

Merci de déposer vos photos en Mairie ou de les envoyer par mail avant le 15 novembre à :

festivaldelarbre@mairie-heninbeaumont.fr



Concours photo

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :



Les événements de la Semaine bleue

ont rencontré un vif succès !

La Semaine bleue a eu lieu du lundi 7 au dimanche 13 octobre dernier à Hénin-Beaumont. Les événements qui se sont déroulés tout au long de la semaine ont rencontré un vif succès auprès de nos aînés, qui étaient nombreux à y participer !



Cérémonie d'ouverture

Une inauguration magique et en musique !

Le lundi après-midi, la Semaine bleue a été inaugurée de la plus belle des manières, dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Le magicien Heri est venu animer cet événement qui a rassemblé de nombreux seniors, avec plusieurs tours de magie toujours plus surprenants. Puis, ce fut la chorale de la Résidence autonomie Louis Pasteur : d'une moyenne d'âge de 82 ans, elle a admirablement chanté *a capella* des chansons populaires du répertoire de la variété française, ce qui a suscité des applaudissements nourris !



J'emmène mes grands-parents à l'école

La Résidence autonomie et les associations ont été largement mobilisées

La Résidence autonomie Louis Pasteur s'est d'ailleurs mobilisée durant cette Semaine bleue comme il se devait : un repas gastronomique avec un spectacle musical a eu lieu dans l'enceinte de la résidence, pour que nos aînés passent un bon moment.

Les associations ont, elles aussi, joué le jeu : outre l'Étoile cycliste héninoise, qui a réalisé un beau parcours pour les seniors, le Temps de Vivre a organisé de multiples ateliers, consacrés à l'informatique, la couture, le patchwork, le scrabble ou encore le Fitness. Une diversité qui a beaucoup plu aux aînés ! L'Âge d'or, les Ch'tis seniors, et Entr'Aidants ont également participé à la Semaine bleue.



Dictée intergénérationnelle

De belles rencontres intergénérationnelles avec les enfants

Durant toute la semaine, les enfants ont pu partager, à leur école, un déjeuner avec leurs grands-parents. Les plus petits ont profité de la Semaine du goût, organisée au Multi-Accueil, pour découvrir de nouvelles saveurs avec leur grand-père ou leur grand-mère. Les plus grands les ont emmenés à l'étude du soir. Des rencontres entre petits et grands qui ont suscité de belles émotions ! Enfin, la dictée intergénérationnelle a cette année porté sur le sourire, et a donné des résultats serrés, avec de nombreux 20/20, chez les seniors comme chez les enfants !

Salon des seniors : de la joie et de bons moments à la salle Prévert !

Le Salon des seniors a été de nouveau cette année un événement réussi ! Les associations, le CCAS et différents acteurs de la vie des seniors accueillaient les visiteurs devant les stands du salon.

De nombreuses activités ont eu lieu tout au long de la journée : karaoké, réalisation de photos humoristiques avec une application qui rajeunit (laquelle a suscité de nombreux rires !), concours de photos déguisées, avec la présence d'une buvette et d'un espace restauration. Les aînés ont manifestement passé de bons moments à la salle Prévert !

Le traditionnel repas des aînés a réuni plus de 600 convives !

Le traditionnel repas des aînés, qui s'est tenu à l'Espace François Mitterrand durant la Semaine bleue, a réuni plus de 600 convives ! Dans une ambiance conviviale et avec une animation réalisée par Paco et Manu Lechanteur, les participants ont partagé un bon repas, tout en profitant de la piste de danse.

Le Maire Steeve Briois, ainsi qu'Aurélia Beigneux, adjointe déléguée aux Affaires sociales, ont remis à cette occasion un bouquet aux doyens de ce repas. Le Lycée Senez a efficacement participé à la journée, en assurant le service, de même que les agents du CCAS, chargés de l'organisation générale.

Un magnifique spectacle pour clôturer une belle Semaine bleue

OLB Productions a réalisé un magnifique spectacle pour le dernier jour de la Semaine bleue, intitulé "Top Génération". Les artistes y ont interprété ou revisité les classiques de la chanson française, de Joe Dassin ou Richard Anthony notamment, et les chansons populaires de ces dernières décennies.

Un spectacle manifestement été très apprécié des nombreux participants, qui ont accompagné en chœur les interprètes !





DARCY EN FOLIE : UNE ASSOCIATION QUI RAPPROCHE LES GENS ET CRÉE DU LIEN

Darcy en Folie existe depuis 2013. À l'origine, elle a été créée pour faire « bouger les gens » du quartier, selon les mots de Sylvie Waterlot, responsable. Progressivement, Darcy en Folie est devenue une association incontournable dans la vie locale.

En allant en maison de quartier, Sylvie Waterlot a fait le constat que « les gens avaient du mal à bouger ». « Dans le temps, quand il y avait les fêtes de la cité, les gens étaient proches. Il n'y a plus eu ces fêtes. Le but de cette association est donc depuis sa création de rapprocher les gens et de créer du lien. », ajoute-t-elle. Darcy en Folie organise notamment des événements tels que des lotos ou des soirées. Sylvie Waterlot et l'association cherchent à s'adapter au calendrier : « A Noël, lors du spectacle pour les enfants, nous offrons un cadeau ou un goûter. À Halloween, nous faisons aussi en sorte qu'ils puissent passer une soirée mémorable. »

Chaque année, l'association tient son marché aux puces, dont les bénéfices permettent une sortie en famille. Cette année, c'était à Plopsaland, le grand parc d'attractions. Un véritable amusement pour les enfants comme pour les parents ! Sandra, bénévole de l'association, note que « C'est vraiment bien pour les familles qui ne peuvent pas partir en vacances. »

L'association, qui compte une vingtaine de bénévoles actifs, se démène avec la maison de quartier pour faire vivre le secteur Macé-Darcy. « Nous formons un bon groupe et tout le monde se connaît, car pour la plupart nous sommes natifs d'ici. », abonde Nathalie, bénévole.

Contact et renseignements
06 01 82 73 18



La création d'une nouvelle Maison de Santé est à l'étude !

Dans les 10 ans à venir, une génération de médecins héninois partira en retraite. C'est un phénomène qui touche toutes les villes de France. Toutes les possibilités doivent être étudiées pour éviter les déserts médicaux.

La Ville d'Hénin-Beaumont a pris l'affaire à bras le corps en saisissant l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France, afin d'étudier la création d'une nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle dans notre ville.

L'objectif est de regrouper des professionnels exerçant dans plusieurs disciplines (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, entre autres), pour doter Hénin-Beaumont d'un nouveau pôle de santé composé de généralistes et de spécialistes.

Tous mobilisés pour Octobre Rose



Octobre rose est un mois visant à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. En effet, en France, 1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie. S'il est détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10. À Hénin-Beaumont, tous les acteurs de la vie locale ont été mobilisés. Retour sur un mois de sensibilisation sur ce problème.

La Mairie d'Hénin-Beaumont

L'hôtel de ville a été illuminé en rose tous les soirs. De cette manière, la Mairie d'Hénin-Beaumont a montré son engagement pour sensibiliser le plus grand nombre à cette problématique qui touche de nombreuses femmes.

Le service des Sports de la Ville

Le service des Sports a organisé au cours du mois d'octobre un week-end Sport en Famille à l'Atrium, le centre de remise en forme municipal.

Zumba et Fitness étaient au programme, et il était demandé aux participants de porter du rose durant les séances sportives ! Une belle mobilisation pour cette opération.

L'ES Hénin-Beaumont Basketball

Le 12 octobre dernier, les seniors A de l'ESHB ont affronté les seniors A de Saint-Martin-au-Laërt. Les joueurs et les supporters ont joué le jeu en portant, pour l'occasion, un vêtement de couleur rose.

Un stand de sensibilisation au dépistage était présent à cette occasion. Un bel événement !

Le Stade Héninois football

Le Stade Héninois a organisé le 20 octobre dernier une journée consacrée à la lutte contre le cancer du sein au complexe Birembaut.

Au cours de la journée, l'association a notamment proposé un massage des mains et organisé un match amical contre l'USO Lens.

Une rencontre dont le coup d'envoi a été donné par le Maire Steeve Briois et le délégué du Préfet du Pas-de-Calais, Freddy Hottin ! La buvette du Stade Héninois était active et proposait notamment des parts de gâteau spéciales Octobre rose, ainsi que des badges dédiés.

Le Football club féminin d'Hénin-Beaumont

Le Football club féminin d'Hénin-Beaumont a affronté son homologue de Villeneuve d'Ascq sur le terrain Noch de l'Espace François Mitterrand, le 20 octobre dernier.

Une belle initiative, qui s'est conclue par la victoire des héninoises sur le score de 2 buts à 1 !

Les jeunes de l'Olympique Héninois

Le 23 octobre dernier, à l'occasion de leur entraînement hebdomadaire sur la pelouse du Stade Delabre, les jeunes de l'Olympique Héninois ont été sensibilisés à la problématique du cancer du sein.

Une couleur qui faisait partie du code vestimentaire, et qui était aussi celle des multiples ballons lâchés pour l'occasion. Une belle façon pour eux d'appréhender le sujet !



LA NATURE EN VILLE : le permis de végétaliser

L'espace urbain en cœur de ville est composé de maisons alignées le long des rues où le minéral prédomine. Les voiries n'ont pas toujours le dimensionnement nécessaire pour accueillir des plantations d'envergure.

Inciter les riverains à végétaliser les pieds de façade de leur habitation apparaît comme une solution alternative et intelligente au verdissement de l'espace public, surtout lorsque celui-ci est fortement contraint.

Elle permet de répondre aux enjeux écologiques et de biodiversité, mais aussi à l'amélioration du cadre de vie en impliquant activement les habitants.

Dans un contexte urbain dense, le développement des murs végétalisés peut remplir plusieurs fonctions :

- Contribuer à la qualité du cadre de vie pour l'embellissement des rues,

- Compenser la dominante minérale induite par le bâti en créant un espace vert peu gourmand en surface au sol,
- Accompagner et favoriser le déplacement doux en offrant des cheminements plus agréables,
- Favoriser la biodiversité en milieu urbain, en offrant un habitat naturel favorable à la petite faune,
- Limiter l'imperméabilité des sols,
- Réguler les échanges thermiques dans les habitations (la végétation et le substrat aident à garder la chaleur en hiver et la fraîcheur en été),
- Lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain : l'hygrométrie de l'air augmente, l'air se rafraîchit.

La mise en œuvre de ce dispositif sera proposée aux habitants, dans un premier temps, sur les voies suivantes :

- Rues Pasteur, Paul Vaillant-Couturier, Jules Guesde, Boulevards Salvador Allende, Gabriel Péri.

Si vous souhaitez obtenir des informations ou vous inscrire dans le dispositif « La Nature en Ville – Verdissons nos façades », vous pouvez prendre contact avec la direction de l'Environnement par téléphone au 03.21.08.88.61 ou par mail à environnement@mairie-heninbeaumont.fr.



481 bis rue Elie Gruyelle,
62110 Hénin-Beaumont
(à côté du restaurant l'Atelier)

Menuiseries

PVC - Alu

Portes d'entrée

Volets roulants

Motorisation

Réparation

Portes de garage

03 21 20 70 71



Tadao a récemment déplacé et supprimé certains arrêts de bus



Tadao a récemment supprimé et déplacé certains arrêts de bus. Une situation qui peut occasionner des désagréments pour les usagers. La Mairie d'Hénin-Beaumont, qui n'est pas compétente dans ce domaine, se propose néanmoins de relayer votre réclamation en cas de problème au Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, compétent pour les lignes et arrêts de bus.

Adressez-nous votre demande à l'adresse suivante :

Cabinet de Monsieur le Maire
1 place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont

RÉVISION DU PLU :

Le Pôle Développement est à votre écoute

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville d'Hénin-Beaumont vous informe que le Pôle Développement est à votre disposition pour toute question ou suggestion que vous pourriez nous apporter.

Contact : 03 21 08 88 68

Adresse : 39 rue Elie Gruyelle à Hénin-Beaumont
2ème étage de l'Espace Lumière

Restaurant

L'Estaminet du Ferrailleur

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur
Salle privatisée 70 places
pour tous vos événements

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 14h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)

03 61 48 28 73

761, Bvd Fernand Darchicourt -
62110 Hénin-Beaumont



l'estaminetduferrailleurheninbeaumont
www.estaminetduferrailleur.fr



HÉNIN-BEAUMONT RÉVISE SON RLP !

Hénin-Beaumont a entamé cet été la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP)

Qu'est-ce qu'un RLP ?

Le Règlement Local de Publicité (RLP) est une déclinaison locale du règlement national de publicité. Il a pour objectif d'adapter les règles localement sur le territoire d'Hénin-Beaumont. Ce règlement assure, grâce à des règles spécifiques, la protection des sites patrimoniaux du territoire et une harmonisation des dispositifs pour améliorer le cadre de vie sur le territoire. Ce document, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme, également en cours d'élaboration.

Quelles sont les étapes ?

L'élaboration du RLP se déroule en trois étapes :

- **Le diagnostic** : cette étape permet de réaliser un état de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes sur le territoire d'Hénin-Beaumont, au regard du Code de l'environnement. Sont alors ressortis de ce diagnostic, des enjeux de territoire qui se déclinent ensuite en orientations d'aménagement.

- **Le règlement** : il comporte la traduction réglementaire des orientations d'aménagement ainsi qu'un zonage.

- **La phase administrative** : celle-ci correspond à l'arrêt projet du RLP, puis aux phases des avis des personnes publiques associées et d'enquête publique. Cette étape permettra de finaliser ensuite la procédure jusqu'à l'approbation du document.

Quel planning ?

Le travail se réalise en collaboration avec les services de l'État, les partenaires et le bureau d'études choisi pour accompagner les élus durant la mission. La procédure vient de débiter cet été.

Nous informons les habitants qu'un registre est disponible en mairie, afin de recueillir les observations des Héninois et des Beaumontois. Une réunion publique sera organisée dans le courant de la procédure.

Par ailleurs, une enquête publique sera organisée en fin de procédure, pour permettre aux habitants de consulter le projet et d'émettre éventuellement leurs observations ou remarques sur ce projet.

Listes électorales : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit !

Vous venez de fêter vos 18 ans ? Vous avez déménagé récemment ? Vous n'avez pas voté depuis longtemps ? Vous êtes parti à l'étranger ? Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>).

Pour connaître votre situation électorale, il vous faut préciser :

- si vous votez en France ou à l'étranger ;
- le code du département et nom de la commune ou liste électorale consulaire ;
- vos nom et prénom(s) – Attention : indiquez bien tous vos prénoms ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit. En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.



ENQUÊTE INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

du 28 octobre au 20 novembre et du 2 décembre au 4 janvier 2020

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très impor-

tante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. A cet effet, tous les trimestres, 67 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont en 2019 ?

Avez-vous pensé à certaines démarches utiles :

- Inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'hôtel de ville, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via service-public.fr en joignant les justificatifs nécessaires) ;
- Mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport).

Attention : démarche sur

rendez-vous exclusivement, contactez le service au 03.21.74.99.83.

Vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social ou sportif ? La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le vendredi 31 janvier 2020 dans les Salons d'Honneur de l'hôtel de ville. Pour y participer, faites-vous connaître au 03.21.74.55.99, au 03.21.74.87.59 ou au 03.21.74.87.29, ou renvoyez le coupon-réponse ci-dessous par mail à l'adresse lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr, ou par courrier au service État civil – Hôtel de ville – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Bulletin de participation

Mme / M. :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Courriel :

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont :

☐ **Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants**

Nombre de personnes :

N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville (www.mairie-heninbeaumont.fr) et la page facebook. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Lydie Lavarde – 03.21.74.87.40.

Le Code de la route encadre désormais l'usage des trottinettes

Définies comme une nouvelle catégorie de véhicules, les trottinettes viennent de faire l'objet d'un décret au Journal officiel pour encadrer leur usage. Paru le 25 octobre dernier, celui-ci impose aux trottinettes l'usage des pistes cyclables pour circuler, et leur interdit de monter sur les trottoirs, sauf lorsqu'elles « respectent l'allure du pas » et « n'occasionnent pas de gêne pour les piétons ». Par ailleurs, leur vitesse est limitée à 25 km/h, et des équipements sont devenus obligatoires : des feux de position avant et arrière, un système de freinage, un avertisseur sonore et le port d'un gilet de haute visibilité la nuit. Le port de casque est obligatoire en cas de circulation hors agglomération.



Contre la délinquance,

les acteurs locaux déterminent une stratégie

Depuis de nombreuses années, la cellule de veille regroupe les acteurs municipaux (le Maire et les services de la Ville), les acteurs étatiques (le sous-Préfet, le procureur de la République, le directeur départemental de la sécurité publique, le commissaire divisionnaire, le commandant de police) et les partenaires (les bailleurs sociaux, les proviseurs de lycée, les principaux de collège, Tadao et la SNCF). Le 25 septembre dernier, comme tous les 2 mois, une vingtaine de personnes s'est réunie à la mairie pour déterminer une stratégie contre la délinquance.

Dernièrement, plusieurs points ont été abordés :

Vitesse excessive de certains automobilistes

Afin de lutter contre la vitesse excessive de certains automobilistes, il a été décidé d'intensifier les contrôles des polices nationale et municipale, en priorité sur les axes les plus dangereux.

Des moyens collectifs contre la délinquance

Les actes de délinquance dans la rue Robert Salé sont suivis de près par l'État et par la Mairie. Tous les moyens disponibles sont mis en oeuvre collectivement pour éviter que l'insécurité ne s'y développe.

Protoxyde d'azote : la ville prend un arrêté



Depuis près de deux ans, le phénomène explose en France. Et en particulier dans la région, où l'on voit un peu partout ces petites capsules grises qui jonchent les trottoirs. Vendues en supermarché et commerces de détail pour quelques euros, ces capsules sont utilisées initialement en cuisine (crème Chantilly) mais également dans le milieu médical pour leurs propriétés anesthésiantes. Les ados, les acquièrent eux, pour obtenir des effets excitants et euphorisants. Pour ce faire, ils utilisent un siphon ou un ballon de baudruche puis inhalent le contenu.

Quels sont les risques ?

• Chaque prise entraîne des risques : brûlure par le froid, manque d'oxygène,

troubles de la respiration et de la déglutition, perte de connaissance...

- Sa consommation chronique cause de graves troubles neurologiques.
- Le surdosage peut conduire à la mort par détresse respiratoire.

Après d'autres communes, la ville va prendre à son tour un arrêté municipal comprenant 3 points :

« l'interdiction de jeter des cartouches de protoxyde d'azote sur la voie publique, l'interdiction d'en posséder pour les mineurs, sous peine de confiscation, et d'en vendre à des mineurs ». Quand la loi se fait attendre et que la santé publique est en jeu, la Municipalité a le devoir d'alerter et d'agir.

La police municipale pourra sécuriser les bus et les abords de la gare

Afin de sécuriser les lignes du réseau Tadao, une convention a été signée entre Tadao, le SMT et la Mairie, autorisant la police municipale à intervenir dans les bus et ainsi sécuriser le transport des passagers. De la même manière, une convention a été signée avec la SNCF afin que la police municipale puisse intervenir dans le périmètre de la gare.

Lutte contre les squats

Quelques maisons appartenant au bailleur social Maisons et Cités ayant été squattées au cours des derniers mois, un point a été fait entre le procureur de la République, le bailleur social (Maisons et Cités) et la Municipalité. La procédure d'expulsion suit donc son cours dans le respect de la loi. Des expulsions seront effectives après la trêve hivernale.

Baisse importante de la délinquance

Les représentants de l'État ont souligné une baisse importante de la délinquance à Hénin-Beaumont au cours de l'année 2019.

En cas d'urgence, il est rappelé de ne pas hésiter à contacter la police nationale au 17.

Sisi Traiteur - 06 20 62 73 85

Menu de Noël

Réservation jusqu'au 18 décembre inclus
(dans la limite des disponibilités)

- Salade d'aiguillettes de canard au xérès
ou
Assiette de saumon fumé et ses agrumes
-
- Aumônière de St Jacques sur lit de poireaux
ou
Bouchée à la reine fourrée à la volaille
-
- Cuisse de pintade au cidre
ou
Pavé de cerf sauce au poivre
- Garniture :**
Gratin dauphinois
Pomme cuite
Fagot de haricots verts
-
- Assiette de 3 fromages et ses fruits secs
-
- Charlottine aux fruits rouges
ou
Bûche charlotte chocolat au lait

Tarif : 30,90 € par personne sans entrée chaude
34,90 € par personne avec entrée chaude

Bon appétit et joyeux Noël

Réduction de 10% pour toute commande passée avant le 15 décembre

26 NOVEMBRE
10 H - 16 H
HÉNIN-BEAUMONT
(Service à la Personne - Auxiliaire de Vie)

*Opportunités
Rencontres
Échanges*

Rendez-vous à

**L'ESCAPE
GAME
POUR L'EMPLOI**
VIVEZ UNE IMMERSION EN ENTREPRISE

Renseignements :
03 21 08 88 68

afpi CDD EMPLOI CDD EMPLOI CDD EMPLOI

DELTAVERNIER HENRI SCHNEZ

Venez participer à l'Escape Game pour l'emploi le 26 novembre !

Vous cherchez un emploi ? Vous voulez rencontrer des professionnels d'un secteur en particulier ? Venez participer le 26 novembre à l'Escape Game pour l'emploi à Hénin-Beaumont !

La Ville d'Hénin-Beaumont, en partenariat avec de nombreux acteurs de la vie économique locale, organise ce grand job dating pour qu'employeurs et demandeurs d'emploi se rencontrent.

Surtout, n'oubliez pas votre CV et votre lettre de motivation, les deux seuls éléments indispensables. Une immersion en entreprise est à gagner au cours d'un Escape Game qui s'annonce grandiose !

Le 26 novembre, de 10 h à 16 h, à l'Espace François Mitterrand
Contact et renseignements : 03 21 08 88 68

ANGELA ESPACE BEAUTÉ : ENCORE UNE NOUVELLE BOUTIQUE À BEAUMONT !



L'institut Angela Espace Beauté a ouvert la semaine dernière au 363 rue Saint-Martin. L'occasion pour les élus et le Directeur du Pôle Développement de découvrir ce nouveau service. Beaumontoise de naissance, la gérante Angela Ramu met à votre disposition un espace dédié à la beauté, à la détente et au bien-être.

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h (avec et sans rendez-vous), le salon vous reçoit dans un cadre agréable et convivial pour vous proposer ses services d'onglerie, d'épilation, de maquillage et beauté du regard. Forte d'une solide expérience dans l'esthétique, acquise notamment dans une enseigne prestigieuse du vieux Lille, Angela saura répondre à vos attentes.

Contact : 07.66.73.71.12

Facebook :

<https://www.facebook.com/angela.espacebeaute>

« Beauté des Îles » s'installe en centre-ville !



L'institut Beauté des Îles a ouvert le mois dernier au 356 rue Elie Gruyelle et vient compléter l'offre de son voisin, Bora Bora. Forte d'un vrai savoir-faire et d'une passion pour la beauté esthétique, Christelle Wesolek vient d'y ouvrir un espace dédié à la beauté, à la détente et au bien-être, auquel sa salariée Justine est associée.

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h (avec ou sans rendez-vous) le salon vous reçoit dans un cadre dépaysant pour vous proposer ses services d'onglerie, d'épilation, de maquillage et d'extension des cils.

Nous adressons tous nos vœux de réussite à ce nouvel établissement !

Contact : 07.60 29 47 72 et sur Facebook :

<https://www.facebook.com/bdibychriswesol>

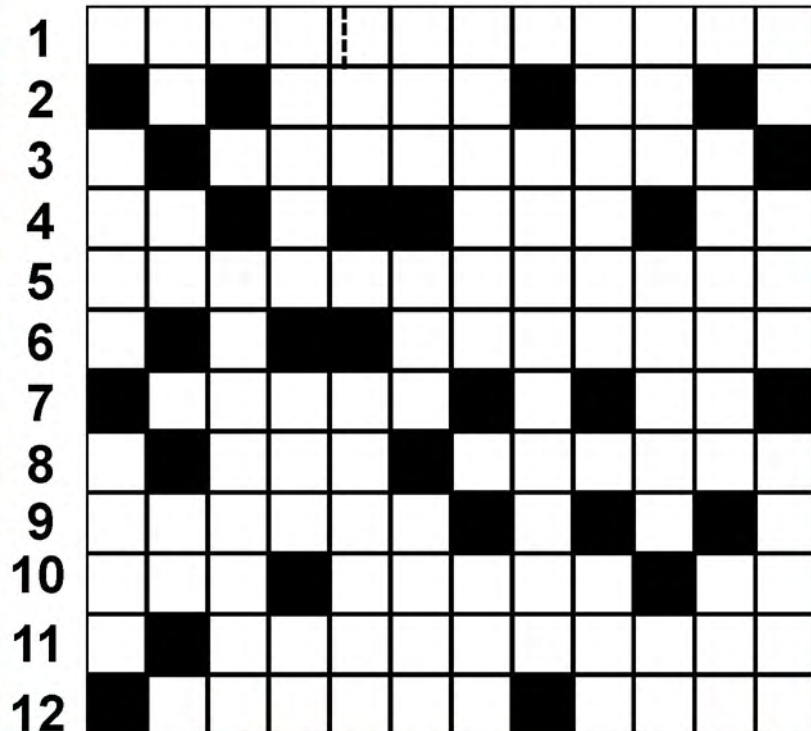




11 Novembre

ARMISTICE 1918

A B C D E F G H I J K L



HORIZONTALEMENT :

1- Un jour de 1918 à ne jamais oublier ayant connu les désastres de la guerre -2- Une des affaires de l'avocat - Premier en géographie -3- A mis fin à quatre années d'enfer -4- Langue de ports - C'est acide - Mot d'enfant -5- A été signée un onze novembre -6- Un lieu très exposé au conflit de la première guerre mondiale et qui fût officialisé après la deuxième -7- L'homme des tranchées - Part -8- Bavarde - Des Dames pour une bataille tristement célèbre -9- A connu aussi d'épouvantables combats pendant la première guerre mondiale -10- N'a plus rien à cacher - Les premières lignes du front - Marque de dédain -11- L'homme des tranchées -12- Juge d'Israël - Firent de tristes éclats pendant la première guerre mondiale -

VERTICALEMENT :

A- Il mena les Alliés à la victoire - Ils viennent de loin -B- C'est tout un drame au Japon - Moins bon que cela - Quand on l'a été on se méfie ! -C- Elle ne risquait pas d'exister dans les tranchées avec les mauvaises conditions de vie des poilus -D- Ne marquai pas de but - Chiffres romains - Chef d'édition -E- On n'a jamais su celui du soldat inconnu - Tromperie -F- Fait le tour du sujet - Le père de Jarry - Acteur célèbre (De) -G- Anatomiste flamand - Ceinture de sportif -H- Combien de nos poilus y périrent -I- Exprime la quantité - Sud-Sud-Ouest -J- Mis en examen - Romains - Tête d'ibis -K- Epluchai les draps - Montre sa flamme aisément -L- C'est un plus - Tête d'anxieux - Petits pour les cafés -

Solutions du mois précédent :

HORIZONTALEMENT :

1- EOLIENNE - AIR -2- NEON - U.A. - VER -3- EAU - CLIMAT -4- PROPRES (énergies) -5- GO ! - OC - RHUMA -6- ISOLATION - ON -7- E.S.F. - VOITURES (électriques) -8- SOLAIRE (énergie) - ILP (pli) -9- AL - ECOLO (action) -10- LOGEMENTS - ER -11- OR - SERRE (effet de) -12- DECARBONNES -

VERTICALEMENT :

A- ENERGIES - LOI -B- O.E.A. - OSSO - OR -C- LOUP - OFLAG -D- IN - R.O.L. - ALESE -E- OCAVI - MEC -F- NU - TOREERA -G- NACR - IIE - NRR -H- LEROT - ETEB (bête) -I- VISHNU - CS -J- A.E.M. - RIO - UN -K- IRA - MOELLE - L- TRANSPORTS (propres) -

Groupe Majorité municipale

LA VOIX DU NORD, CONDAMNÉE POUR DIFFAMATION, CENSURE L'INFORMATION

Par un arrêt du 7 octobre 2019, la Cour d'Appel de Douai a définitivement condamné la Voix du Nord à verser 2750 € à la Commune d'Hénin-Beaumont pour l'avoir diffamée. Gabriel d'Harcourt, directeur de la Voix du Nord, a également été condamné pénalement à 1000 € d'amende avec sursis.

La Voix du Nord avait en effet osé écrire que la Mairie d'Hénin-Beaumont avait installé en toute illégalité des caméras qui pouvaient filmer les agents municipaux à leur insu.

L'article, qui n'était pas signé, indiquait même que les caméras étaient équipées de micros qui s'activaient automatiquement dès le moindre son émis.

Ces imputations totalement mensongères ne reposaient que sur le témoignage d'un militant de la CGT. Les magistrats de la Cour d'Appel indiquent dans leur arrêt :

« Un organe de presse ne peut se borner à relayer les dires de toute personne physique ou morale sans réaliser des vérifications. La Voix du Nord n'apporte aucun élément démontrant que les allégations publiées ont été corroborées notamment par des constatations matérielles, des recoupements avec des renseignements administratifs, des témoignages croisés recueillis avant la parution de l'article. Les propos recueillis, de nature diffamatoires, ont été relayés sans avoir été vérifiés par une enquête sérieuse. »

L'argumentation cinglante des magistrats de la Cour d'Appel permet de mettre en lumière l'absence de professionnalisme de la Voix du Nord quand il s'agit de traiter la Commune d'Hénin-Beaumont. Il est regrettable que la direction de la Voix du Nord ait couvert le journaliste qui n'a même pas osé signer cet article gravement diffamatoire.

La Commune d'Hénin-Beaumont réclame des excuses publiques tant le préjudice a été important. En effet, cette fake news a été relayée complaisamment par les médias nationaux.

La Voix du Nord, qui ne s'est pas pourvue en Cassation contre cet arrêt, doit maintenant s'engager à ne plus discriminer les élus de la ville d'Hénin-Beaumont. Les journalistes revendiquent toujours le droit à l'impertinence mais ce dernier est toujours à sens unique.

Jamais l'opposition n'est critiquée dans les colonnes de la « VDN » et nous sommes en droit de nous interroger sur ce traitement de faveur.

Enfin, la Voix du Nord a censuré cette information auprès de ses lecteurs. Les journalistes de ce quotidien, toujours prêts à multiplier les articles sur les procès quand il s'agit des politiques sont allés jusqu'à censurer leurs ennuis judiciaires auprès des abonnés et lecteurs de la Voix du Nord.

Est-ce digne de journalistes indépendants ? Ont-ils reçu des consignes de la direction pour ne pas en parler ? La déontologie est piétinée pour des raisons militantes.

Avec cette censure, vous avez maintenant la preuve que vous payez une information pipeautée !

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

La laïcité à toutes les sauces

La laïcité est un principe fondateur de notre République, inscrit dans notre Constitution ; elle repose sur la liberté de conscience garantie à tous les citoyens en matière de religion, la liberté de culte et la stricte neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des fonctionnaires dans l'exercice de leurs missions. Notre groupe y est très attaché. L'exigence de neutralité demandée aux fonctionnaires ne s'impose pas aux citoyens dans les rues ni sur les plages ; elle ne s'impose pas aux mamans d'élèves. La liberté de conscience et d'opinion permet à tout un chacun de porter une croix, un voile ou une kippa, n'en déplaise au conseiller régional RN de Bourgogne qui s'en est pris à une maman sous les yeux de son enfant de 10 ans. Dans notre ville, Steeve Briois a osé invoquer la laïcité pour refuser de voter une subvention de l'agglo à un restaurateur héninois au prétexte que ce dernier ne proposait pas d'alcool. L'extrême droite met la laïcité à toutes les sauces pour masquer sa xénophobie et son intolérance. **D. Noël, E. Binaisse, P. Dulongpont, S. Filipovitch, G. Gorillot et M. Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com**

Dimanche 3

1^{ère} journée d'Interclub départemental (Badminton club)

🕒 de 9 h à 14 h

📍 salle Tételin (Espace F. Mitterrand)

Championnat régional des clubs (Hénin-Beaumont pétanque)

🕒 à partir de 14 h 30

📍 boulodrome du stade Birembaut

Mercredi 6

Compétition régionale de sarbacane (Comité handicap des HDF)

🕒 de 10 h 30 à 15 h 30

📍 Salle Birembaut

Jeudi 7

Théâtre, chant et danse « L'Utopie comique ou l'improbable naufrage » (Cie Joker)

🕒 20h 📍 Escapade

03 21 20 06 48

Samedi 9

Gala de boxe (Boxing club héninois)

🕒 à partir de 19 h 30 📍 EFM

Bourse aux vêtements et aux jouets (Darcy en Folie)

🕒 de 10 h à 17 h

📍 Salle du restaurant scolaire Darcy

06 01 82 73 18

Repas et Soirée dansante (Amicale de la ZAC)

🕒 à partir de 19 h 📍 salle La Polonia

06 82 08 56 24 (tarif : 16 €)

Bourse aux jouets (APE Les P'tits Loups)

📍 salle Debeyre

Dimanche 10

Loto (Darcy en Folie)

🕒 ouv. des portes 12 h 30 – jeux 14 h

📍 Salle du restaurant scolaire Darcy

06 01 82 73 18

Tournoi d'Echecs (La Tour prends Garde)

🕒 de 14 h à 19 h 📍 Salle Léon Jouhaux

03 62 90 84 95

Retraite aux flambeaux

voir programme en pages intérieures

Lundi 11

Cérémonies de l'Armistice

voir programme en pages intérieures

Repas fraternel

📍 Salle du Rex

03 21 74 87 27 (Tarif : 26 €)

Mardi 12

Réunion Classes de Neige

🕒 de 17 h à 20 h 📍 Salons d'Honneur

Du mardi 12 au mardi 26

Exposition « de 1914 à nos jours »

🕒 visible aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Mercredi 13

Réunion Classes de Neige

🕒 de 17 h à 20 h 📍 salons d'Honneur

Jeudi 14

Réunion Classes de Neige

🕒 de 17 h à 20 h 📍 salons d'Honneur

Vendredi 15

Métal « Roots of war night »

🕒 20 h 📍 Escapade

03 21 20 06 48

Samedi 16

Bourse aux jouets (Hinvisibl'Art)

🕒 de 9 h à 17 h 📍 salle Debeyre

06 89 19 49 07

Foire d'automne (Les jardins Héninois)

🕒 de 10 h à 18 h 📍 Salle du Restaurant

scolaire Darcy

06 01 84 75 47

Lecture-Spectacle « Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une »

🕒 16 h 📍 Médiathèque

Circuit national junior fleuret

📍 EFM

Repas « Moules-Frites » (FC Beaumont)

🕒 à partir de 19 h 📍 salle le Colysée

06 09 55 57 23

Dimanche 17

Loto (Hinvisibl'Art)

🕒 ouv. des portes 12 h 30 – jeux 15 h

📍 salle Debeyre 06 89 19 49 07

Tournoi d'Echecs (la Tour prends Garde)

🕒 de 14 h à 19 h 📍 Salle Léon Jouhaux

03 62 90 84 95

Bourse aux jouets (La Grande Récré)

🕒 de 9 h à 17 h 📍 salle Pantigny

06 17 14 77 68 ou 06 56 83 83 82

Seconde étape du circuit national juniors au fleuret (Cercle d'escrime)

🕒 de 8 h à 17 h 📍 Espace F. Mitterrand

Championnat de cartel (Cracks de mulot)

🕒 de 10 h à 14 h

📍 salle de javelot du stade Birembaut

Lundi 18

Concours de belote (AR Faurécia)

🕒 14 h 📍 salle Guy Mollet

06 20 12 40 71

Mardi 19

Rencontre avec Denis Lachaud

🕒 8 h 📍 médiathèque G. Delsaux

Théâtre « La magie Lente »

🕒 20 h 📍 Escapade 03 21 20 06 48

Mercredi 20

Repas de l'Age d'Or

🕒 à partir de 12 h 📍 Salle Léon Jouhaux

06 73 09 80 40

Vendredi 22

Concert de la Sainte-Cécile

par l'Ecole de Musique 📍 Escapade

(Concert gratuit)

Samedi 23

Gala de Catch APEI

🕒 ouv. des portes 19 h – gala : 20 h

📍 salle Wilquin (EFM)

voir programme en pages intérieures

Dimanche 24

Week-end sport famille

voir programme en pages intérieures

Lundi 25

Film « Tante Hilda » de J.-R.

Girerd et B. Chieux

🕒 14 h 30 📍 Escapade

03 21 20 06 48

Mardi 26

Don du sang (EFS)

🕒 de 10h à 13h et de 14 h 30 à 18 h

📍 salle Albert Debeyre

Théâtre « Ecoute à mon oreille » (Créac'h)

🕒 18 h 30 📍 Escapade 03 21 20 06 48

Escape game de l'emploi

🕒 10 h 📍 Espace F. Mitterrand

Mercredi 27

Loto (Age d'Or)

🕒 à partir de 14 h 30

📍 Salle Léon Jouhaux 06 73 09 80 40

Samedi 30

Salon des assistantes maternelles (Relais Petite Enfance)

🕒 de 10 h à 18 h 📍 Salle Tételin

Concert rock familial « Les Biskotos » (Vailloline Productions)

🕒 17 h 📍 Escapade

03 21 20 06 48

Match de classement top 12 (Hénin gym)

🕒 de 15 h à 18 h 📍 salle Lelaure

Dimanche 1er décembre

Loto (ALPH) 🕒 ouv. des portes 12 h –

jeux 15 h 📍 salle Debeyre

06 83 09 81 36



**MARDI 26
NOVEMBRE
10 H - 16 H**

HÉNIN-BEAUMONT
(ESPACE F. MITTERRAND - Rue René Cassin)

*Opportunités
Recrutements
Entretiens*

Rendez-vous pour

L'ESCAPE GAME POUR L'EMPLOI

VIVEZ UNE **IMMERSION EN ENTREPRISE**

**Renseignements :
03 21 08 88 68**



COMMERCE - E-COMMERCE

RESTAURATION

LOGISTIQUE

TRAVAUX PUBLICS

SERVICES À LA PERSONNE

INDUSTRIE

MULTI-MÉTIERS